



Infos' **Chasse** 67

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

BULLETIN DE LIAISON

N°12 Février 2008

3 ANS
GARANTIE
100 000 KM²

6 vitesses



NOUVEAU DEFENDER

MORE TORQUE. MORE GEARS. MORE PULL.*

1948
LAND ROVER
2008
60 ans de passion intégrale



GO BEYOND

Imaginez un nouvel horizon

NOUVEAU DEFENDER.

*** Plus de couple, plus de vitesses, plus de traction.**

- Nouvelle motorisation Diesel 2.4 Common Rail
- Nouvelle boîte de vitesses à 6 rapports
- Capacité de traction jusqu'à 3,5 T
- Sans oublier un nouvel intérieur offrant plus de confort, plus de silence et une meilleure ergonomie.

Consommations Norme CE 1999/94 mixte :
de 10 (90 SW) à 11 (110 SW) l/100 km
CO₂ : de 266 (90 SW) à 291 (110 SW) g/km.

Alliance Automobiles 4x4

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr
67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40
91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40

Aussi à l'aise sur les Champs que dans les champs.

Alliance Automobiles
La passion de la chasse



• Moteur 2.5 TDCi 143 ch et 330 Nm de couple • 49° d'angle de devers • 1,2 t de charge utile et 3 t de capacité de remorquage •

Assez de mots, des actes. Rendez-vous en concession pour l'essayer.

Nouveau **FordRanger**

Feel the difference



TVA récupérable*

Chez Alliance Automobiles FordRanger SuperCab XL 4x4 au prix exceptionnel de 18 550 € HT* Jusqu'au 15/04/08

*18 550€ HT, soit une remise de 3 800€ H.T. sur le prix recommandé du FordRanger SuperCab XL TD Type 09-06. Offre non cumulable, réservée aux professionnelles pour toute commande. Dans la limite des stocks disponibles.

SAVERNE SAVERNE AUTOS 03 88 01 85 85	SELESTAT KELLER 03 88 58 08 80	SOUFFEL CROMER 03 88 18 44 50	ILLKIRCH-GRAFF. ALLIANCE AUTOMOBILES 03 88 66 60 68	HAGUENAU WOLFF 03 88 05 40 40
---	---	--	---	--

www.kia.fr

Qui a osé avoir les 2 meilleurs élèves dans la même famille ?



KIA
KIA MOTORS
The Power to Surprise™
Le Pouvoir de Surprendre™

Kia Sportage Executive

26990 € soit 3440 € d'avantage client*. 4 roues motrices. Radio CD/MP3. Système de téléphonie Bluetooth**. Assistance au parking avant et arrière. Contrôle électronique de stabilité ESP. Films surteintés à l'arrière.

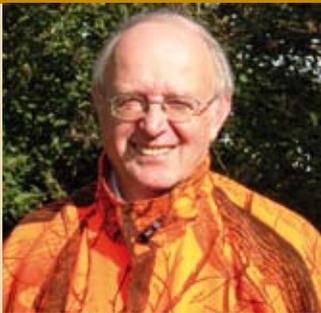
5 ANS

Kia Sorento Executive

33650 € soit 2750 € d'avantage client*. 4 roues motrices. Navigation couleur avec CD/MP3. Système de téléphonie Bluetooth**. Contrôle électronique de trajectoire ESP. Films surteintés à l'arrière. Caméra de recul couleur. Régulateur de vitesse.

3 ANS

KIA ILLKIRCH
Groupe Alliance Automobiles
RN 83 - Pont du Péage - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 66 85 57



L'éditorial

de Gérard Lang, président de la Fédération Chers membres

Les deux derniers coups de trompe viennent de mettre fin il y a quelques jours, à la saison des battues. Le bilan des prélèvements de grand gibier semble plutôt bon dans l'ensemble du département et c'est tant mieux puisque votre fédération est désormais engagée dans une politique de promotion de la venaison auprès du grand public, comme je l'avais souhaité. Bien entendu, je ne voudrais pas oublier de vous remercier vous toutes et tous amis chasseurs, qui grâce à votre comportement responsable avez évité tout accident.

Il reste bien entendu encore quelques espèces à chasser jusqu'à la fin du mois de février, je pense particulièrement au renard dont c'est encore le moment propice pour exploiter les fourrures dans le cadre de l'utilisation durable et en rendant ainsi un grand service à la petite faune de plaine, mais aussi aux grives, bécasses, pigeons et autres lapins de garenne. N'oublions pas non plus les espèces dont le statut prévoit une possible «destruction», un terme administratif quelque peu barbare, mais qui au final laisse aux gestionnaires que nous sommes le plaisir de concilier passion et gestion.

L'année qui débute sera peut-être celle des grands chantiers. Le grand projet que nous prévoyons dans le cadre du «Pôle Chasse du Herrenwald» (*équipements sportifs pour le tir, centre du permis de chasser, construction du premier Schiesskino de France et installation des bureaux dans la maison forestière attenante*), vous sera soumis lors de notre assemblée générale du mois d'avril. Dans le cahier central de ce numéro d'Infos' Chasse, nous vous donnons tous les éléments de réflexion, pour vous permettre de choisir l'infrastructure de la chasse bas-rhinoise de demain.

Avoir un territoire de chasse pour les jeunes chasseurs, un centre de permis de chasser, un Schiesskino et des locaux administratifs réunis à proximité immédiate de Strasbourg, très faciles d'accès est une véritable chance ; à vous de la saisir !

Sommaire

- BON VOISINAGE** 4
- LE COIN DES TROPÉES** 5
- LES NOUVELLES DU BAS-RHIN** 6
- PÔLE CHASSE HERRENWALD** 12
- A PROPOS DE ...** 14
- CONSEIL D'ADMINISTRATION** 16
- PETIT GIBIER** 17
- FARB** 18
- TECHNIQUE** 19
- LE DROIT ET VOUS** 20-21
- PETITES ANNONCES** 22



A la une

Aah!!!
Le son du cor
le soir
au fond
des bois ...

Infos'Chasse 67

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin
5, rue Staedel - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 79 12 77

Directeur de la publication: Gérard Lang
Rédacteur en chef: Philippe Jaeger
09 63 46 13 51 - pj.envirofaune@wanadoo.fr
Crédit photo (sauf référence contraire): Philippe Jaeger
Réalisation graphique: ACStudio
Publicité et impression: Enviro'Faune
Dépôt légal: janvier 2008
Tirage: 7200 exemplaires

LA FÉDÉ À VOTRE SERVICE

courriel: fdc67@wanadoo.fr - Site internet: www.fdc67.fr



Responsable du service administratif
Béatrice Roecker
03 88 79 83 85



Responsable du service technique
Patrick Jung
06 80 74 70 39



Comptabilité
Fabienne Musser



Techniciens
Jonathan Fischbach
06 86 80 24 85



Secrétariat
Huguette Boquel



Alexandra Dick



Nicolas Braconnier
06 80 74 71 61

Si vous recevez *Infos'Chasse 67* gratuitement tous les deux mois, c'est grâce au soutien de nos annonceurs. La meilleure façon de les remercier pour leur engagement, c'est de les privilégier pour vos achats. Merci !

Cuisines, Salles de bains & Rangements

Simler René SARL
62, route de Colmar
68320 GRUSSENHEIM
Tél. 03 89 71 61 51
Fax 03 89 71 68 90
E-mail: simler.rene.sarl@wanadoo.fr
www.simler-rene.com

Baden-Württemberg

Colloque transfrontalier sur la faune sauvage

Nos homologues d'Outre-Rhin organisent le **vendredi 29 février 2008** à Bad Wildbad dans le Nord de la Forêt-Noire, un colloque sur la thématique «Chasse et conservation de la biodiversité». Il s'agit là d'une première, censée inaugurer une série de réunions qui seront organisées tous les deux ans. Cette année les principaux sujets seront le suivi de la faune sauvage, la gestion des grands prédateurs, l'évolution des milieux et les attentes du monde naturaliste vis-à-vis des chasseurs.

Renseignements : www.wildtierforum-bw.de - E-Mail : info@wildtierforum-bw.de, ou par téléphone Landesjagdverband Baden-Württemberg : 00 49 71 12 68 43 60.



Moselle

Nouveau sentier de piégeage

Nos voisins mosellans disposent depuis quelques semaines d'un nouveau sentier de piégeage, situé sur la propriété de 30 hectares acquise par la fédération des chasseurs du département. Tous les types de pièges y sont non seulement présentés, mais également mis en configuration selon les différents usages et animaux auxquels ils sont destinés, soit pas moins de 150 présentations ! Didier Lefèvre, président des piégeurs mosellans, l'a inauguré en présence de Pierre Lang, président de la F.D.C. 57, avec quelques 300 invités qui ont été informés des nombreux projets prévus pour l'aménagement futur de la propriété. Ainsi, en plus du couloir de tir à 300 mètres qui est déjà en place, la fédération a prévu d'y implanter des cultures à gibier, une volière anglaise et même d'y ajouter la location d'un étang contigu pour se pencher sur les aménagements favorables au gibier d'eau.

Tout un programme !



EXPOSITION

des trophées de cerfs

Les trophées de cerfs tirés durant la dernière saison en Moselle, seront exposés les 1^{er} et 2 mars à Sarralbe dans l'arrondissement de Sarreguemines.

Sarre



EINE INITIATIVE DER JÄGER

Lernort Natur

Le programme de sensibilisation et d'éducation «Lernort Natur» rencontre un tel succès dans les écoles (et même les maisons de retraite!), que la fédération des chasseurs de la Sarre a décidé de franchir un cap supplémentaire en organisant des sorties sur le terrain pour les instituteurs et autres professeurs de collègues.

En effet, avant de sensibiliser les élèves rien de tel d'avoir déjà l'écoute de ceux qui feront le relais après l'intervention des chasseurs.

Le concept Lernort Natur est unique en Europe et la F.D.C. 67 a décidé de s'y intéresser. Jonathan Fischbach travaille actuellement en relation étroite avec nos homologues allemands, afin de mettre en place une remorque éducative destinée à renforcer notre présence dans les écoles. Mais nous y reviendrons !

Le salon pour tous les amateurs de chasse, de pêche, de plein-air et d'équitation

15-17 février 2008

Foire expo Pirmasens

www.messe-anjana.de

Brocard prélevé dans la haute vallée de l'Eichel en forêt de la Petite-Pierre Nord, présentant un merrain passablement déformé avec une zone aplatie portant en son milieu un trou (matérialisé sur la photo par une cordelette) de diamètre 5.5 mm ... appréciation libre!



H.K.

Belle surprise pour Nunzio Santangelo, garde-chasse à Ohnenheim, qui lors d'une sortie le 1er décembre au matin a vu surgir face à lui ce keiler de 115 Kg vidé. Visiblement l'animal fuyait le territoire voisin où était organisée une battue, mais bien mal lui en a pris. Les défenses étaient cassées et affichaient tout de même encore 15 cm de long, 2.5 cm de large avec une table d'usure de 5.5 cm, sans oublier les grès qui affichaient chacun 10 cm!



DR



DR

Même pas peur la petite Cordélia Grayer, du haut de ses (presque) 4 ans!



DR

Keiler de 87 Kg vidé, tiré en décembre par Mathieu Troehler sur les hauteurs de Cleebourg. L'animal présentait une ancienne blessure aux suites, et était fortement amaigri au niveau du train arrière.

Il existe encore des chasses où tirer un sanglier est exceptionnel. C'est le cas de Durrenbach, où le garde-chasse Monsieur Hubert Taglang a eu la surprise de croiser ce keiler lors d'une chasse au petit gibier!



DR

Communiqué



Une nouvelle formule pour les chasseurs et traqueurs exigeants

Située à quelques kilomètres au Sud de Strasbourg, ARCADIS - T.O.E. Concept est une société familiale fondée il y a 40 ans et dont le dirigeant Patrick Dagorn est un chasseur passionné. Concepteur, fabricant et distributeur d'équipements tactiques professionnels, au départ son activité n'était tournée que vers l'armée et les forces d'interventions. Pourtant, forte de son succès lié à des produits exclusifs conçus et réalisés en interne selon des critères d'exigences pour la marque T.O.E. Pro. Deux nouvelles collections ont été lancées pour 2008 : T.O.E. First et T.O.E. City.

Désormais les chasseurs et traqueurs à la recherche de vêtements, équipements et accessoires de pros ont leur adresse. Tentes, sacs à dos, sacs de couchage, lampes, couteaux, gourdes, vaisselle de campagne, hamacs et bien entendu habillement, vous trouverez tout ce dont vous rêvez. En plus, ARCADIS - T.O.E. Concept dispose d'une collection pour les femmes et les enfants. Là, vous allez craquer ...

N'hésitez plus, l'adresse vaut vraiment une visite et en attendant faites donc un tour sur le site Internet avec achat sécurisé, vous ne serez pas déçu!

Des marques prestigieuses

Outre sa propre marque d'équipements, ARCADIS - T.O.E. Concept distribue aussi des marques prestigieuses comme les chaussures Magnum, les gants et holsters Vega, les couteaux et pinces Leatherman, les lampes MagLite et Petzl, ou encore les casques de protection auditive Peltor.



T.O.E. Concept
6 et 6A Rue du Girlenhirsch
67400 ILLKIRCH
Tél: 03 88 55 33 07

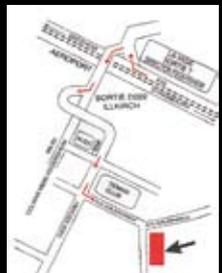
Show room ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h.
www.foe-pro.com



Catalogue 180 pages couleur
gratuit sur demande 03 88 55 33 00



Le show room est superbe, facile d'accès et les chasseurs y bénéficient d'un accueil privilégié.



Courriers

*Je règle,
tu régules,
ils rigolent...*

Un ultime article est dernièrement venu fustiger une fois de plus, et à raison, les agraineurs sauvages qui n'ont cure d'une caisse de péréquation à bout de souffle (notre cher FIDS).

Non content d'attirer le sanglier maintenant on l'élève...

Tout le monde est bien d'accord et chante à l'unisson les vertus salvatrices de la régulation. Mais les anciens démons ont la dent dure. Une nouvelle méthode d'élevage combinée à une savante technique de remplissage des caisses, semble avoir vu le jour.

Message aux invités dès les battues d'octobre :

Mesdames et Messieurs, vous êtes les bienvenus mais, mais, mais... le tir des sangliers au-dessus de 45 kg sera amendable à hauteur de 1 tonne de maïs (*tiens pourquoi du maïs ?*) chez l'un, et chez l'autre les tirs au-dessus de ce même poids sont eux amendables par un « don » de 2 € par



kilo pour le poids total de l'animal ! Le langage serait éventuellement crédible à travers un pseudo message de gestion des populations en fin de saison pour les laies, et encore celles-ci portent dès 35 kg ...

Il est également inutile de rappeler que ce type de consignes est en contradiction totale avec le texte relatif à l'interdiction de fixation de quota de poids pour le tir du sanglier.

Messieurs les patrons de chasse, bravo pour cette convivialité de chasse que vous instaurez à travers la calculette et le chéquier, (la CB sera acceptée l'an prochain) et pour votre sens aigu de la responsabilité collective que vous foulez au pied.

Jacques WUNSCHÉL

Expo de trophées

Cette année, l'exposition obligatoire des trophées de cerfs et de daims tirés dans le département se tiendra les 23 et 24 février, dans la salle des fêtes de Lutzelhouse (Vallée de la Bruche). Venez nombreux !

Stand de tir de Sarre-Union

Depuis quelques saisons déjà, le lanceur de plateaux « Laporte » (un des plus anciens modèles encore en service) donnait des signes de fatigue. Un nouveau lanceur vient de le remplacer, en présence du président Marcel Lutz, de Norbert Schmitt et de Heini Kastendeuch.

Tous les membres attendent désormais l'arrivée du printemps avec optimisme.



LE CONSEIL DE CLÉMENT

Chaînes à neige Mode d'emploi



- > Veillez à acheter des chaînes adaptées à vos roues et entraînez vous à les monter chez vous au garage.
- > Si vous ne disposez que d'une paire de chaînes, montez les toujours sur l'essieu le plus porteur (à l'arrière pour monter et vice-versa).
- > N'attendez pas d'être « planté » pour monter les chaînes.
- > Une fois montées, pensez à les reserrer régulièrement et comme toujours en tout-terrain, évitez les accélérations et freinage intempestifs.
- > Les chaînes à mailles croisées, sont un excellent choix.



Land Rover



www.sospneus.eu

sospneus@orange.fr

GARAGE 1
Prem'IER

VOTRE SPECIALISTE 4X4 - VL - PL - CTTE



REMISE SPECIALE
CHASSEUR
SUR
PRESENTATION
DU PERMIS DE
CHASSE.

GEOMETRIE . VIDANGE . REVISION . FREINAGE
ECHAPPEMENT . CLIMATISATION . ECLAIRAGE
DEPANNAGE PL . AGRICOLE . GENIE CIVIL
MANUTENTION . SUIVI DE PARC VEHICULE

67190 MUTZIG

03 88 48 48 49



Histoire de chasse

Samedi 29.12.07, Anny, l'épouse d'un chasseur, décrochait le téléphone. Un voisin lui signala qu'un sanglier se promenait tranquillement dans son verger (*situé en plein milieu de Dru-lingen*). Très étonnée, elle pu vérifier la pertinence du propos en jetant un coup d'œil par la fenêtre. Son mari, Heini Kastendeuch étant occupé à chasser le sanglier en forêt de Mackwiller, elle téléphona sans tarder à Daniel E., locataire de la chasse communale. Celui-ci, prudent, contacta le responsable ONCFS du secteur qui lui recommanda de solliciter l'autorisation de « tir en agglomération » auprès du maire de la commune, qui répondit favorablement à sa demande.

Dix minutes plus tard, Daniel fut à pied d'œuvre, les armes à la main ! Après avoir succinctement évalué la situation, il disparut dans le verger. Un premier coup de feu, puis un 2^e et le Keiler fit irruption dans le jardin, le poil hérissé et l'œil mauvais. Anny, qui était restée dans le jardin, se réfugia dans le chenil (*vide*) dont elle referma

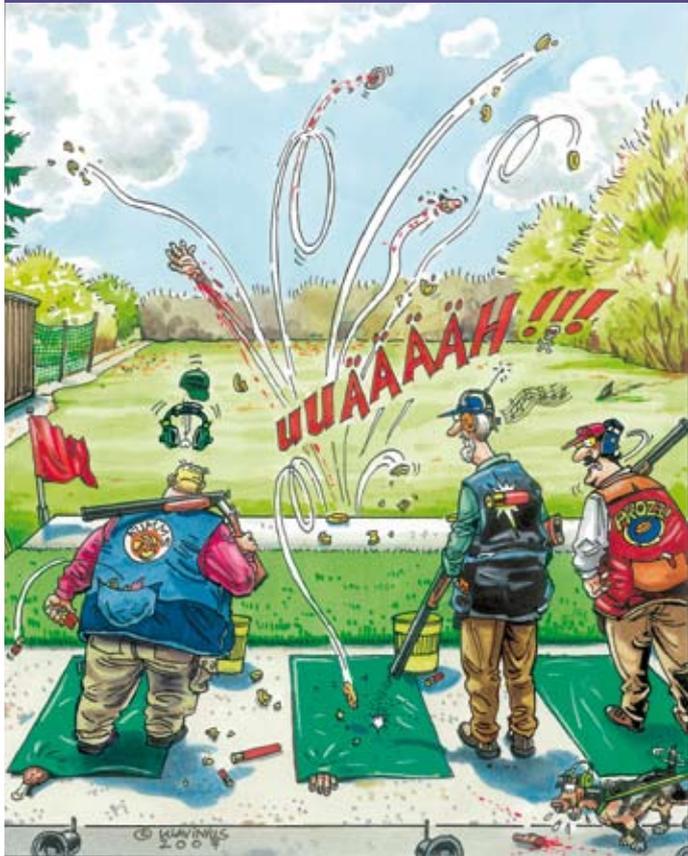


prudemment la porte. De l'autre côté du mur, Daniel interpella Berni B., lui aussi un disciple de St Hubert, qui venait juste de garer son taxi dans sa cour : « *prends vite ta carabine et va te placer dans la rue en bas du verger* ». Entre temps, notre suidé, très énervé, s'en prenait vaillamment au grillage en fil alu qui prenait des formes étonnantes sous l'avalanche des coups de boutoir. Une 3^e détonation, le décida à retourner dans le verger, direction la rue et faillit prendre le large si la 9,3 de Berni ne l'avait cloué au sol.

Bilan de l'histoire : quatre douilles vides, 30 m de grillage (sur 200) à remplacer et un Keiler de 57 kg (vidé). Plus la réponse lapidaire de l'épouse au mari à son retour de chasse « *Si tu étais resté à la maison, ça t'évitait d'être bredouille ce soir* », avec photos à l'appui, et pan... Waidmannsheil !



Clin d'œil



FORMATEUR DU PERMIS DE CHASSER : UN METIER A RISQUES !!!

Copyright Haralds Klavinus

Ephéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

FEVRIER 2008

1 février	(☾)	06h59 à 18h26
5 février	(☾)	06h53 à 18h32
10 février	(☾)	06h46 à 18h41
15 février	(☾)	06h37 à 18h49
20 février	(☾)	06h29 à 18h57
25 février	(☾)	06h19 à 19h05

MARS 2008

1 mars	(☾)	06h10 à 19h13
5 mars	(☾)	06h02 à 19h19
10 mars	(☾)	05h52 à 19h27
15 mars	(☾)	05h41 à 19h34
20 mars	(☾)	05h31 à 19h42
25 mars	(☾)	05h21 à 19h49
30 mars	(☾)	06h10 à 20h57

AVRIL 2008

1 avril	(☾)	06h06 à 21h00
5 avril	(☾)	05h58 à 21h05
10 avril	(☾)	05h48 à 21h13
15 avril	(☾)	05h38 à 21h20
20 avril	(☾)	05h28 à 21h28
25 avril	(☾)	05h19 à 21h35

Droit de réponse

Monsieur Evrard de Turckheim a tenu à réagir, suite à la publication d'un article dans Infos' Chasse du mois de décembre. Voici l'intégralité de son texte :

Le compte rendu de M Jaeger dans «Infos chasse» du mois de décembre 2007 suite à la réunion de concertation organisée le 21 novembre 2007, appelle de notre part les remarques suivantes:

D'abord en déplaise à tous, la non réalisation du tir des chevrettes et chevrellards à hauteur du double de celle des brocards est une réalité qu'il serait bien mal venu de mettre en doute. Les chasseurs sur le terrain sont les premiers à l'affirmer et il ne nous viendrait bien sûr pas à l'idée de mettre en doute parole de chasseur!

Le problème n'est pas d'allonger la période, mais plutôt d'autoriser des tirs à une période plus propice pour la faire de façon efficace et certaine. Les chasseurs sont le premier facteur de stress des animaux, et il serait sans

doute souhaitable, si leur tranquillité est vraiment un souci majeur, de chasser moins et mieux. C'est ce que nous proposons.

En déplaise encore à l'auteur, la question de fond a bien été posée, à savoir la santé de nos populations chevreuil et l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Mais à n'en pas douter, les préoccupations lors de cette réunion étaient toutes autres.

La conclusion de M Jaeger nous laisse pantois et est bien sûr la preuve qu'il ne veut pas comprendre le problème. Au regard de l'organisation de la chasse bas-rhinoise actuelle, nous restons persuadés que les forestiers sont les premiers défenseurs d'un plaisir de chasse véritable dans une nature belle, harmonieuse et vigoureuse !

Essayons simplement de considérer avec respect et humilité la nature qui nous est confiée, en se comportant de façon responsable et pas trop égoïste par rapport à nos enfants.

Mais la route est encore longue....

Evrard de Turckheim

Monsieur

Le travail d'un journaliste n'est pas de prendre fait et cause pour les uns ou pour les autres, mais d'observer, d'écouter et de retranscrire ce qui se passe à un moment donné. Ne vous en déplaise, permettez moi de vous rappeler que votre proposition (et toutes ses conséquences directes ou indirectes) a été rejetée au travers d'une décision démocratique prise à l'unanimité (moins une abstention) par les représentants de tous les chasseurs bas-rhinois ! A partir de là peut-être que la route est encore longue, mais pas pour tout le monde ...

Ph. Jaeger

Société locale des chasseurs et tireurs sportifs de Saverne et environs

L'assemblée générale se tiendra le :
Vendredi 7 mars 2008 à 19h30

Auberge Waldmeister

14 Rue Principale à Dimbsthal.

Renseignements et ordre du jour
auprès du président

Christian GRIMM :

03 87 25 47 91 • 06 09 43 21 97

Période de destruction

	du	au
Fouine	2/02/08	31/03/08
Ragondin	2/02/08	22/08/08
Rat musqué	2/02/08	22/08/08
Renard	1/03/08	31/03/08
Sanglier (1)	2/02/08	31/03/08
Martre (2)	2/02/08	31/03/08
Corneille noire	2/02/08	10/06/08
Étourneau sansonnet	2/02/08	22/08/08
Pie bavarde	2/02/08	10/06/08
Corbeaux freux	2/02/08	10/06/08

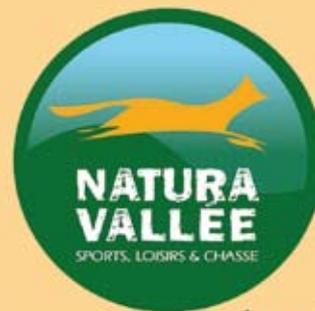
(1) le sanglier est à détruire sans autorisation spécifique toute l'année dans la zone peste

(2) uniquement sur les communes de plaine

Pour la destruction le locataire en fait la demande auprès de la DDAF. Il doit fournir la liste des chasseurs auxquels il fait appel.



Professionnellement Nature !



**C'EST L'HEURE
DU RATELIER !
MAIS AVANT...**

Présent à l'Expo des
Trophées de Cerf
à Lutzelhouse

**...VOTRE ARMURERIE VOUS PROPOSE
UN FORFAIT RÉVISION
À PRIX SPÉCIAL FIN DE SAISON**

NATURA VALLÉE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK

TÉL.: +33 (0)960 120 890 - FAX: +33 (0)388 471 685

Mail : naturavallee@orange.fr

In Memoriam

Rémy Clauss a quitté brutalement ses amis chasseurs et traqueurs en ce début d'année, à l'âge de 52 ans. Traqueur invétéré depuis sept ans dans les forêts de Baerenthal, il laissera pourtant derrière lui le souvenir d'un homme discret qui appréciait aussi le silence du fond des bois. A sa femme Sylvie et à ses filles Hélène et Fanny, toute l'équipe du Tiefbrunnen de Baerenthal adresse ses plus sincères condoléances et ses pensées amicales.



S.L.C. du Hohwald

La Société Locale des Chasseurs du Hohwald organise son traditionnel gala de la Saint-Hubert le samedi 15 mars 2008 à 20 heures dans la salle des fêtes d'Obernai.

Ce dîner dansant est ouvert à tous les chasseurs et à leurs amis.

Renseignements et réservations :
Gérard Messmer
au 03 88 39 25 13
ou 06 80 24 67 76.

Chasseurs à l'arc

Le 26 Décembre dernier, répondant à l'invitation de Mr Freiburg adjudicataire en forêt de Haguenau et de son fils Stéphane, quelques membres de l'Association des Chasseurs à l'Arc du Bas-Rhin ont été conviés à une battue mixte. Malgré des averses de neige qui ne facilitèrent pas le travail des traqueurs, de nombreux animaux furent levés. Placés à l'intérieur de l'enceinte, les archers ont réussi à tirer deux magnifiques sangliers; un troisième animal, un chevreuil tiré par un carabinier, figurera au tableau de cette belle journée.

Gilles Mercier
Président de l'A.C.A.B.R



DR

Une vraie championne !

Catherine Labourel chasse en forêt de Steige avec Eric Trendel depuis 1995 et c'est en 2001 qu'elle a acquis Sérusée, une petite chienne teckel (née Sonia de la Source des roses). C'est dans ce beau territoire que Sérusée a tout appris et c'est ici, entre autre, qu'elle pratique maintenant son art de la recherche au sang. Sérusée et sa maîtresse ont remporté le prestigieux titre de Championne d'Europe de recherche au sang 2007, sur piste artificielle de 40 heures. L'épreuve, organisée par l'Union mondiale des teckels se déroulait en Italie, sur un terrain qui exige une très bonne condition physique et opposait 10 équipes de nationalités différentes (allemands - italiens - français - tchèques - autrichiens - slovaques).



DR

La particularité de cette épreuve, outre le fait qu'elle se déroule sur une piste posée 40 heures plus tôt (sang de chevreuil posé à l'éponge et sabots de chevreuil), est qu'il n'y a pas de juge accompagnateur. Il appartient donc à chacun de retrouver les 5 témoins disposés sur la piste de 1000 mètres ponctuée de 3 crochets, avec un brocard en bout de piste. Grâce à nos deux championnes, la France remporte ce titre pour la troisième année consécutive.

NOUVEAU MAHINDRA GOA Exonération de malus sur toute la gamme y compris GOA GLX

GOA Pick-up Simple Cabine

Pick-up simple cabine et GOA GLX

GOA GLX

TVA récupérable sur toute la gamme pour artisans et sociétés

GOA Pick-up Double Cabine

à partir de **17980€ TTC***

EQUIPEMENTS DE SERIE
Direction assistée • 2 Vitres électriques simple cabine
4 Vitres électriques double cabine • Fermeture centralisée à distance
Alarme télécommandée • Marchepieds latéraux
Feux de brouillard avant • Autoradio CD MP2 • Climatisation

GARAGE GEORGES 19, route du Cor de Chasse Z.I. ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
E-MAIL : garage-georges@wanadoo.fr INTERNET : www.garage-georges.com
03 88 66 39 30

D. RETTIG - ARTISAN TAXIDERMISTE

Animaux entiers
Trophées de chasse
& Safaris
Tannages

30 ANS
d'expérience

03 88 96 42 04
114, route Nationale
Gambshelm

Nouveau site
<http://taxidermie.rettig.free.fr>



TÉLÉTHON pari tenu!

En décembre dernier, la F.D.C. 67 s'est engagée pour la première fois dans une collecte au profit du Téléthon. Il s'agissait de collecter auprès des chasseurs du département, la valeur marchande d'une pièce de gibier tiré le 8 décembre (jour du Téléthon). Des promesses de don à hauteur de 4500 Euros ont été enregistrées au standard de la fédération, où une permanence était tenue par Francis Ott.

Le record du jour a été établi par la société de chasse dont le président Robert Arbogast avait organisé une journée de chasse au petit gibier.



Permanents : Francis Ott, Schmitt Serge, Cloes Rémy, Conrad Mireille.

A elle seule, cette action a permis de récolter 1500 Euros au profit de la recherche contre la maladie.

La remise officielle du chèque aura lieu le 22 février en présence de tous les donateurs dont la liste sera publiée dans le prochain Infos' Chasse.

Opération

« Pommiers 2 »

Cet hiver, quelques 145 arbres fruitiers ont été plantés. A Bilwisheim, l'adjudicataire en a profité pour faire appel à Jonathan Fischbach, le technicien ayant organisé une animation avec les classes du village.

Les enfants se sont promenés en découvrant les traces du gibier et les aménagements cynégétiques. L'institutrice a reconnu avoir été un peu réticente dans un premier temps, car les interventions des chasseurs en milieu scolaire sont encore mal connues, mais à la fin de l'opération elle s'est engagée à reconduire une telle animation l'année prochaine en plantant une haie arbustive le long d'un fossé.

Signalons au passage que la mairie a pris en charge l'achat de 3 arbres sur 6, le chasseur ayant justifié sa demande par le fait que ces arbres participeront aussi à l'embellissement des campagnes qui bordent le village.



Alain Frey



Communiqué

un homme qui a du chien

De l'autre côté des Vosges, à quelques kilomètres du col de Saverne, le petit village de Kirrberg avec son clocher à bulbe et ses campagnes bocagères abrite un véritable Eden à tous : la pension **EDUCANIN**.

C'est ici qu'Alain Frey exerce sa passion pour nos compagnons à quatre pattes depuis 30 ans, lui qui a la ténacité d'un terrier, la patience d'un chien de sang, la fougue d'un chien d'arrêt et le calme d'un retriever!

900m² d'espaces verts sécurisés sont là pour permettre aux pensionnaires de se défouler entre copains, avant de retrouver des espaces de vie individuels de 10m², avec dortoir chauffé, sans oublier un salon de toilettage, une salle de surveillance et une infirmerie au cas où. Rien ne manque et certainement pas les croquettes, dont le maître des lieux est également distributeur à domicile (à partir de 2 sacs de 15 Kg commandés).

EDUCANIN vous propose aussi des solutions pour l'éducation de votre compagnon. Comme le précise Alain Frey « Votre chien partage plus d'une décennie à vos côtés, alors vous avez intérêt à lui apprendre les règles du savoir-vivre en société pour vous rendre la vie agréable ». En tant que chasseur Alain est sensible à l'éducation cynégétique de votre compagnon, mais un chien de chasse n'est pas comme une arme que l'on range au râtelier. Sa méthode éducative est basée sur la vie en commun au quotidien, en tenant compte de la psychologie canine de chaque chien et c'est bien là que se trouve la différence.



Route de Baerendorf • F-67320 KIRRBURG
Tél. +33 (0)3 88 01 99 10 - Fax +33 (0)3 88 01 91 82
www.educanin.fr - info@educanin.fr



F.I.D.S.

Jacques FEIDT

Un mandat au service de l'intérêt général

Après quasiment trois ans à la tête du Fonds d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin, Jacques Feidt a décidé de laisser sa place et de ne plus se représenter aux prochaines élections du 1^{er} mars 2008. Nous l'avons rencontré.



IC 67 : Quelles sont les raisons de ne plus vous représenter aux prochaines élections ?

J.F. : Je m'étais fixé une limite d'âge pour un poste à responsabilités aussi importantes et je pense objectivement être arrivé à ce terme, mais ce n'est pas la seule motivation.

Trop d'adjudicataires pratiquent encore un agrainage illicite en plaine, à moins de 100 mètres des cultures, ou dans les bosquets inférieurs à 25 hectares pour leur petit intérêt personnel. Ce sont des hors la loi par qui viendra un jour l'interdiction totale d'agrainer dans tout notre département.

D'autres et malheureusement non des moindres, ignorent voire se moquent de l'intérêt collectif, laissent exploser leur population pour des battues commerciales hors normes.

La loi non respectée et la justice ba-

fouée, me privent de cette motivation. En ce qui concerne les dégâts 2007, il faut savoir que le Sud du département a un crédit de 214680 Euros et le Nord un déficit de 384310 Euros par rapport au 12% de taxe payée. A bon entendeur ...

IC 67 : Quelles sont vos réalisations concrètes ?

J.F. : Je retiendrai surtout ma promesse de diminuer les dégâts de 50% en surface et en trois ans. Nous sommes à - 38% en deux ans et demi. Je pars donc l'esprit serein et avec le sentiment du devoir accompli.

Propos recueillis par Ph. Jaeger

Assemblée générale du F.I.D.S.
Samedi 1^{er} mars 2008 - 14 h
Maison du bâtiment - Place de Haguenau - Strasbourg

Le bac de protection de votre automobile

la protection de coffre, accessoire de qualité, dont vous ne pourrez plus vous passer !



Votre coffre reste impeccable

le bac à vos pieds



Fin, la boue sur vos moquettes !

Trouvez tous renseignements sur ces produits « sur mesure » auprès de :

KOENIG ALAIN CARBOX : 49 Rue Ile Napoléon Z.I. - 68172 RIXHEIM CEDEX

tél. 03.89.64.27.11

fax 03.89.64.23.34

courriel: info@carbox.fr

www.carbox.fr

Namibie 2008

1 oryx
+ 1 bubale
+ 1 phacochère
+ 1 chacal
+ 50 pièces
petit gibier

2500 €
ALL INCLUSIVE
HORS BILLET D'AVION



300.000 hectares de territoires de chasse garantis non clos

DIMA

Tél. 0 877 900 975 • www.dima-chasse.fr

LE PROJET DE VOTRE FÉDÉRATION...

Dans le cadre de ses missions de Service Public la FDC 67 se trouve dans l'obligation:

1. De créer un Centre Départemental de Permis de Chasser ;
2. De créer des équipements pour la formation de tous les chasseurs.
Cette formation porte tant sur les aspects de la sécurité que sur l'aspect éthique etc.

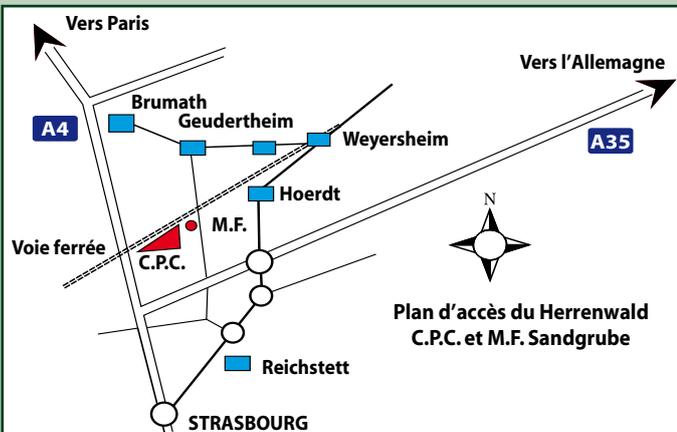
La formation continue des chasseurs doit être une possibilité offerte aux chasseurs mais ne doit en aucun cas devenir une obligation.

Il est indispensable de regrouper ces deux équipements dans un même secteur du département

Le site envisagé de Brumath/Geudertheim permet un tel regroupement

- Centre de formation au Permis de Chasser: Δ HERRENWALD
- Centre de Formation Continue (CFC): Δ Site de la Maison Forestière au lieu-dit Sandgrube jouxtant le HERRENWALD

Maison forestière de la Sandgrube à Geudertheim près du Herrenwald



Le Centre de Permis de Chasser est composé de 5 cabanons pour les lanceurs de Ball-Trap et de sangliers courants. Cet équipement ne peut pas se faire à proximité des habitats en raison des nuisances sonores. Pour cette raison, il est intéressant que les bureaux de la F.D.C. soient à une certaine distance de ce centre.

ETAPE 1

ACHAT HERRENWALD POUR LE CPC

- Coût des 77 ha Δ 400 000 €
- Soit :
- CPC 10 ha Δ 50 000 €
- Placement foncier 67 ha Δ 350 000 €
(placement immobilier revendable en cas de besoin)

ETAPE 2

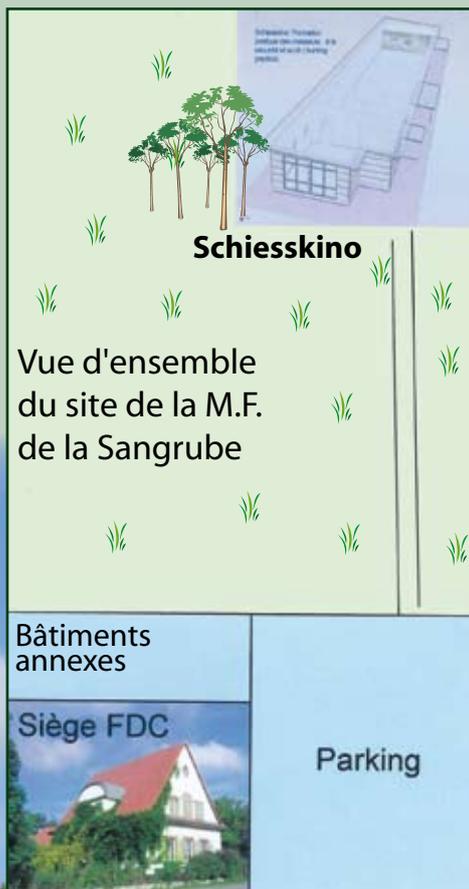
M.F. de la Sandgrube

- Achat de la M.F. de la Sandgrube avec 60 ares de terrain (permettant l'installation du siège et la construction du Schiesskino) : Δ 375 000 €
- Vente de la rue Staedel (Estimation) Δ 410 000 €

Centre du Permis de Chasser (C.P.C.): l'urgence

- Le site de SINGRIST est définitivement arrêté au 31/12/07 pour des problèmes de sécurité
- Après un premier refus pour incompatibilité avec le Scoters, la modification du POS de Brumath permettant l'installation du CPC est imminente.
- PS: sinon envoi des candidats à Cernay 38 jours par an.

ET SA FAISABILITÉ



Vue d'ensemble
du site de la M.F.
de la Sangrube

**Avant les périodes
de battues, il serait
intéressant que nos
chasseurs s'entraînent
à 3 séances
de Schiesokino,
plutôt que de s'entraîner
aux 3 premières battues.**

RESERVES FDC 67 au 30/06/07

Fonds associatifs (réserves monétaires)	900 000 €
Fonds immobiliers (estimation) (Immeuble rue Staedel)	410 000 €
TOTAL RESERVES	1 310 000 €
• Pour infos : sommes provisionnées au 30/06/07	
• Pour les contentieux comptables	190 000 €
• Pour Indemnités fin de carrière	<u>90 491 €</u>
• TOTAL PROVISIONS (non compris dans les réserves)	280 000 €

**Une association n'a pas vocation à faire des réserves d'argent
et il serait judicieux d'investir nos économies...**

DEPENSES TOTALES PROJETS

HERRENWALD	400 000 €
M.F. + 60 ares	+ 375 000 €
Schiesokino (estimation)	+ 500 000 €
Réfection MF+ A (estimation)	+ 135 000 €
Installation CPC (devis)	+ 40 000 €
TOTAL	= 1 450 000 €

BALANCE

Réserves totales (30/06/07)	1 310 000 €
Dépenses projets	-1 450 000 €
Reste à financer	140 000 €
Pour mémoire: Résultat moyen d'exploitation des 3 dernières années = 117 626 €/an	

**Pour pallier à toutes difficultés financières imprévisibles, nous proposons
de faire un emprunt de 450 000 euros correspondant au Schiesokino
dont une partie pourrait être remboursée par des recettes
supplémentaires générées par le Schiesokino.**

**(Si le calcul devait se faire à partir du 30/06/08,
il resterait théoriquement quelques 20.000 € à financer
en regard du résultat moyen d'exploitation).**

PROPOSITION DE FINANCEMENT

Coût projet total	1 450 000 €
Apport FDC 67 =	- 1 000 000 €
Emprunt Schiesokino	- 450 000 €
	* * *
RESERVES TOTALES DEPART	1 310 000 €
Utilisation projets	- 1 000 000 €
Réserves monétaires restantes	310 000 €
Réserves foncières mobilisables (Herrenwald)	<u>350 000 €</u>
RESERVES TOTALES FIN	660 000 €

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Emprunt 450 000 € sur 10 ans	
Coût FDC = Remboursement =	50 000 €/an
Résultat d'exploitation des 3 dernières années	
2004/2005 =	105 459 €
2005/2006 =	174 778 €
2006/2007 =	72 643 € *
* baisse surtout liée à des dépenses exceptionnelles: réfection FDC sol, peinture, climatisation, impression SDGC, non chasse, pommiers etc	
Résultat moyen d'exploitation =	117 600 €/an
Espérance de recettes supplémentaires (Schiesokino):	
10 h/semaine à 50 € euros net x 52 semaines =	26 000 €

N.B : Les provisions pour litiges 190 000 € + réserves monétaires restantes 310 000 € + les réserves foncières mobilisables 350 000 € soit 850 000 € permettraient de couvrir largement les demandes des parties adverses environ 600 000 € au total (Titeux et Stenger) dans l'hypothèse ou la FDC perdait intégralement ces procès. Cette somme de 850 000 € deviendrait même théoriquement quelques 970 000 € au 30/06/08.

La venaison sur tous les fronts

Conformément aux engagements pris par les responsables de la fédération, la venaison a bénéficié d'une campagne de promotion et les efforts n'en sont qu'à leurs débuts. Nous avons rencontré quelques acteurs de terrain, pour qui le sujet est une préoccupation quotidienne.

Michel MOSER

Un grand distributeur de venaison

Avec ses 37 permis de chasser, le directeur du CORA Mundolsheim en connaît un rayon sur la venaison et sur sa commercialisation. Après de longues années passées loin de sa terre natale, il est de retour chez lui depuis six ans et a retrouvé les sentiers de son enfance à Barembach, qu'il parcourt à la recherche de grands animaux. Son hypermarché est sans conteste celui qui s'est le plus engagé en faveur de la venaison dans tout le département.

IC 67 : Pourquoi un tel engagement en faveur de la venaison ?

M.M. : Il y a une très forte concordance entre le produit « venaison », l'identité du magasin et le directeur du magasin. La culture de notre magasin est basée sur la qualité et la proximité, deux critères qui se transposent parfaitement à la venaison locale. Bien entendu c'est un produit où l'éthique a une grande importance, et tous les directeurs de magasin n'apprécient pas forcément la chasse donc la venaison. Reste l'investissement financier qui est incontournable si l'on veut créer un atelier de traitement, à savoir environ 300 000 Euros et nous permet de fournir nos magasins voisins de CORA Haguenau et Dorlisheim.

IC 67 : Quelles sont les tendances du marché local pour la venaison ?

M.M. : J'aimerais d'abord souligner le rôle très important des distributeurs, dans l'éducation du consommateur. Nous avons en effet constaté que du fait de nos actions tout au long de l'année, ce qui était et reste encore un aliment de fête, commence tout doucement à rencontrer un certain succès en période estivale pour les grillades



par exemple. Le mouvement est lent mais amorcé, sachant que décembre reste loin en tête avec environ 40% du tonnage annuel. Côté ventes, le sanglier représente plus de 50%, suivi par les grands cervidés avec environ 30% et le chevreuil avec environ 10%. Nous ne vendons que du grand gibier frais et d'origine locale, sachant que la part des produits d'importation ne dépasse pas 2% du tonnage total. Nous avons commencé la promotion de la venaison locale il y a 4 ans et depuis, les ventes ne cessent d'augmenter. J'en profite d'ailleurs pour souligner à quel point le gibier est en phase avec les goûts de la clientèle depuis les différents scandales alimentaires comme la vache folle et quel succès aurait-on eu si les mêmes efforts avaient été déployés par les personnes concernées. Nous aurions gagné quelques années !

IC 67 : A propos d'efforts, avez-vous ressenti un impact suite à l'opération de communication menée cet hiver par la fédération des chasseurs ?

M.M. : Il est toujours très difficile de quantifier précisément ce genre de communication, mais une chose est certaine il fallait le faire. La fédéra-

tion des chasseurs doit poursuivre dans cette voie, car l'information apportée par une institution détachée du marché renforce la crédibilité des messages publicitaires. Selon moi il faut surtout insister sur les qualités nutritionnelles, la facilité de cuisson en grillades et abattre les préjugés issus d'un autre temps comme le faisanage et ses conséquences catastrophiques sur le goût.

IC 67 : La venaison d'importation a-t-elle un avenir ?

M.M. : Chez nous elle représente une quantité infinitésimale et le consommateur ne s'y trompe pas. Le jour où nous serons autorisés à vendre du gibier local toute l'année les importations en prendront un sacré coup et d'ailleurs j'irais même plus loin, en incitant les chasseurs d'Alsace et de Moselle à vendre leur gibier dans les départements de France où les coutumes locales ne consistent pas à vendre le fruit de la chasse. Ainsi, le gibier alsacien viendrait concurrencer celui de Nouvelle Zélande et d'ailleurs, avec des arguments non négligeables comme la garantie fraîcheur et la rapidité d'approvisionnement.

IC 67 : A quand une gamme de produits transformés à base de gibier local ?

M.M. : Pour l'instant nous manquons de place et d'équipements adéquats, mais on peut tout envisager !

Propos recueillis par Ph. Jaeger

La qualité en tête de gondole

Chez CORA on ne badine pas avec la qualité du gibier et tous les animaux livrés par des chasseurs en 2007 ont répondu aux critères de sélection de Christophe Kistner et Daniel Vierling, les responsables de la boucherie. En échange d'un prix supérieur à ce qu'offrent les grossistes, CORA est exigeant sur la qualité des animaux livrés (balles, éviscération, viande chauffée ...). Les contrôles permanents des services vétérinaires, garantissent par ailleurs tout risque d'infection ou de contamination.



Commercialisation : ce que dit la loi

Le commerce du gibier est régi par la loi du 10 juillet 1908.

- Les restaurateurs, bouchers et autres points de vente de venaison, peuvent commercialiser du gibier frais local 15 jours après la fermeture de l'espace.

- Pour le gibier local congelé, la congélation doit intervenir dans les 15 jours après la fermeture de l'espace, chaque pièce doit être mise sous scellé, une déclaration doit être faite en sous-préfecture et un registre spécifique doit être tenu.

- Pour le sanglier tiré dans le cadre de la destruction (entre le 2/2 et le 1/4), la vente est interdite. Seule l'auto-consommation est autorisée, ceci étant valable dans tout le département y compris zone PPC.

A table !

Certains restaurateurs du département mettent un point d'honneur à proposer du gibier frais issu de nos chasses sur leurs cartes et leurs clients en redemandent.

Hôtel - Restaurant de Paris à Reichstett : le gibier en capitales

La jeune Caroline Steinmetz a les yeux qui brillent quand elle parle de chasse et pour cause, son papa disparu était un nemrod invétéré qui lui a transmis la passion de la venaison. Ici le gibier local a toujours fait partie des menus, mais cette année a connu une véritable explosion des ventes. Selon Caroline qui a beaucoup voyagé, « en



Alsace le gibier a une forte valeur de tradition dans les assiettes et les consommateurs recherchent vraiment du beau et du bon produit. Nous faisons de nombreuses semaines à thème, mais aucun produit ne remporte autant de succès que le gibier ! ». Seul regret, l'interdiction de vendre du gibier local hors période de chasse.

La promo en chiffres

Par décision du conseil d'administration en date du 26 novembre 07, un budget exceptionnel a été débloqué pour la première fois en faveur de la promotion du gibier, avec une enveloppe totale de 12000 Euros. (DNA, France Bleue Alsace).

Elle arrive dans les rayons !

Envie d'originalité ? Pour vos repas de fêtes pensez à la viande de gibier

Riches en phosphore, en potassium, en fer, moins grasses qu'un yaourt, cette viande aux qualités nutritionnelles et gustatives exceptionnelles ravira le palais des petits comme des grands.



Le gibier, c'est meilleur quand c'est frais !

Ci-après, quelques exemples de prix afin que vous puissiez vous faire une idée des économies réalisables en achetant simplement votre véhicule neuf tout près de chez vous, c'est à ERSTEIN

et c'est chez

KLEIN INTERA AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN

Autres modèles nous consulter par téléphone

Tél 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com

Mand. CEE 1475/95-FR4737718 820

Spécialisé dans l'importation de véhicules neufs toutes marques de la C.E.E.

GARANTIE CONSTRUCTEUR

A VOTRE SERVICE DEPUIS 17 ANS



Avis aux artisans !

Remise importante sur utilitaire

Pour les entreprises (TVA réc.), possibilité de transformation en camionnette pour n'importe quel VP

MODELE	PRIX Klein Inter Autos	PRIX DE BASE France	PRIX FRANCE + options	REMISE	GAIN
OFFRE DU MOIS					
New CCROSSER 2.2 HDI PACK dispo de suite	29950	34250	34250	-13%	4300
PEUGEOT					
207 HdI 90 5P série spéciale	15095	16650	18250	-17%	3155
308 HDI 110 fap 5P premium pack	20895	24350	24900	-16%	4005
Partner HDI 90 Relax clim cd metal	15590	18550	18900	-18%	3310
RENAULT					
SCENIC Dyn.DCI130 FAP ESP métal+options	20495	25950	28070	-27%	7575
ESPACE 2.0 Dci 150 série spéciale	28950	37250	39260	-31%	12310
MEGANE BREAK DCI 130 DYNAMIQUE TO+OPTIONS19980		25000	26930	-26%	6950
CITROEN					
C CROSSER 2.2 HDI PACK DISPO DE STOCK	29950	34550	34550	-13%	4600
XSARA PICASSO HDI 92 métal	15995	21250	21700	-26%	5705
GRAND C4 Picasso HDI 110FAP pack amb.	21950	26300	26950	-19%	5000
CHEVROLET					
CAPTIVA 4x4 2.0 VCDI 150 LT MÉTAL	27480	31400	31880	-14%	4400
FIAT/ALFA					
SEDIC1 4X4 EMOTION MULTIJET 120FAP+ OPTIONS 5740		18900	23250	24640	-23%
ALFA 147JTD 120 DISTINCTIVE 3P	17950	23000	23000	-22%	5050
AUDI/VW/SEAT					
A3 TDI 105 PRO LINE ATT. 3P	21795				
MERCEDES / BMW					
BMW 320 DI 163CV CUIR GPS	32750	38750	38750	-15%	6000
A 180 CDI DPF CLASSIC	21180	22800	24820	-15%	3640
SUZUKI					
GRAND VITARA DDIS 5P SÉRIE SP CUIR TO	24970	29700	30080	-17%	5110
SX4 4x4 DDIS GLX MÉTAL	19095	22290	22610	-16%	3515
TOYOTA					
NEW LAND CRUSER D4D 173 2008 GX 3P	30395	33650	35150	-14%	4755
RAV 4 D4D 136 VX 5P MÉTAL	26280	30650	31100	-15%	4820
HYUNDAI					
GETZ 1.1 PACK COLOR	9595	11980	12280	-22%	2685
TUCSON CRDI 140CV SÉRIE SPÉCIALE CUIR	23500	29340	29340	-20%	5840
SANTA FE 2.2CRDI EXÉ. 7PL EURO4	31250	37090	37090	-16%	5840
KIA					
SORENTO 2.5 CRDI 170 EX PROMO	25950				
MITUBISCHI					
L200 DOUBLE CAB 2.5 DID INVITE METAL	22980	27300	27850	-17%	4870
NEW PAJERO 3.2 DID INVITE 3P	28495	33999	33999	-16%	5504
JEEP					
GRAND CHEROKEE OVERLAND 3.0CRD BVA	42995	49150	50000	-14%	7005
VOLVO					
XC 90 D5 MOMENTUM	40500	46700	49040	-17%	8540
C30 KINETIC 1.6 D FAP METAL	18975	22950	23950	-21%	4975
V50 D 136 MOMENTUM	23500	29500	30150	-22%	6650
VEHICULES UTILITAIRES T.V.A.(19.6%) RECUPERABLE					
TRAFIC 27 L1H1 DCI 90	17250	22850	22850	-25%	5600
RENAULT MASTER L2H2 DCI150 3.5T	24750	35400	35400	-30%	10650
SCUDO 10 CH1 JTD 90	17580	21890	21890	-20%	4310
FIAT DUCATO 35LH3 3.0 HDI	24980	37016	37016	-33%	12036

PRIX EN VIGUEUR AU 31.10.07 - CES PRIX SONT TTC (TVA 19.6%INCLUSE) TOUT COMPRIS SAUF CARTE GRISE + PLAQUES.

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 octobre 2007

Présents :

Le Président : G. Lang
 Le Vice-Président : F. Ott (*pouvoir de Y. Gewinner*)
 Le Secrétaire : F. Rolin (*pouvoir de B. Neumann*)
 Les Administrateurs : H. Kastendeuch, C. Kleiber (*pouvoir de E. Caspar*) B. Schnitzler, F. Grasser (*pouvoir de F. Minck*), F. Obry, C. Klein.

Invités : A. Kracher, expert comptable, P. Staub, Commissaire aux comptes

Absents excusés : E. Caspar, Y. Gewinner, F. Minck, A. Berthelen

Absent non-excuse : G. de Turckheim

Présentation des comptes annuels du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 par M. Adrien Kracher, Expert comptable. Approbation des comptes.

Les comptes annuels et le bilan présentés par M. Adrien Kracher, Expert-comptable en présence de M. Staub, Commissaire aux comptes, pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du C.A. du 02.07.2007.

Le compte-rendu du C.A. du 2 juillet 2007 est approuvé à l'unanimité.

Centre de formation du permis de chasser du « Herrenwald » à Brumath. Dispositions à prendre.

Dans le but d'économiser les intérêts de stockage pour le « Herrenwald », les administrateurs ont, à l'unanimité, autorisé le Président M. Gérard LANG :

- à signer l'acte d'achat du Herrenwald pour la somme de 400 000 euros (quatre cent mille euros) avec les clauses suspensives ci-dessous :
- Achat avec clauses suspensives : Approbation par l'Assemblée générale du printemps 2008. Modification du POS et obtention du permis de construire (purgé de tous les recours).

Maison Forestière de la Sandgrube à Geudertheim.

Les administrateurs ont, à l'unanimité, autorisé le Président à signer un compromis de vente (ou promesse de vente) avec la Mairie de Geudertheim pour une somme totale de 375 000 euros (trois cent soixante quinze mille euros) comprenant la maison forestière de la Sandgrube

à Geudertheim avec 60 ares de terrain et mise à disposition de la surface restante (environ 40 ares) contre l'entretien et avec possibilité d'achat ultérieur avec priorité par la FDC sous les réserves suivantes :

- approbation par l'Assemblée Générale d'avril 2008.
- Obtention du permis de construire pour le CPC au Herrenwald (purgé de tous les recours).
- Modification du PLU et obtention du permis de construire (purgé de tous les recours) pour le Schiesskino, Maison Forestière et annexes, parking et pour des bureaux (si les demandes de permis de construire sont engagées dans un délai de 3 mois après notification de la modification du PLU). Sous réserve de l'obtention du prêt pour le Schiesskino.

Commission conventionnelle des prix agricoles.

Sont nommés à l'unanimité, membres de la commission conventionnelle des prix agricoles pour la fédération des chasseurs MM. Fabrice Rolin (titulaire) et Charles Kleiber (suppléant).

Demandes de subvention

Après examen de 3 demandes de subvention, les membres décident à l'unanimité :

- d'accorder à l'Union Nationale pour l'Utilisation des Chiens de Rouge (UNUCR) 1200€ sur présentation de la facture d'achat de quatre ensembles colliers-récepteurs (participation de la fdc à 50%) ;
- d'accorder à l'Association Bas-Rhinoise Petit Gibier (ABRPG) 500,-€ pour soutenir dans ses projets cette association récemment créée ;

- et de différer l'octroi d'une subvention à l'Association Chasse à l'Arc du Bas-Rhin (ACABR).

Courrier de la mairie de Maennolsheim : disposition à prendre.

Le Président informe le conseil d'une requête dont vient d'être saisie la Mairie de Maennolsheim par laquelle le réquérant conteste l'édification d'un mirador de chasse par les adjudicataires. Avant de prendre une décision, le conseil souhaite s'informer plus amplement sur le sujet.

Contentieux M. TITEUX.

Le Président informe les membres du conseil de la décision du jugement du Conseil de Prud'hommes de Strasbourg en date du 18/9/2007 de réouverture des débats avec fixation d'une nouvelle audience au 4/12/2007 et comparution personnelle des parties.

Contentieux M. STENGER.

Ce point a été différé.

Divers : Grenelle Environnement.

Le Président informe les membres de sa participation, le 2 octobre 2007, à une réunion organisée par la Fédération Nationale des Chasseurs pour élaborer les directives en prévision de la tenue de réunions régionales. La réunion régionale est prévue le 15 octobre 2007 à Mulhouse où il représentera la fédération en participant à un atelier intitulé « Adopter des modes de production et de consommation durable »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance vers 22 h 30.

L'AGENDA DU PRÉSIDENT

Mardi 4 décembre
Convocation Prud'homme affaire

Titeux
mercredi 5 décembre
Réunion avec les annonceurs d'Infos chasse

Mercredi 5 décembre
Remise des prix concours chasse en Alsace à Mulhouse

Vendredi 7 décembre
Réunion ONCFS Mlle Schwoerer Marie Laure

Mardi 11 décembre
Réunion des techniciens

Mercredi 12 décembre
Réunion Herrenwald Geudertheim

Jeu di 13 décembre
Entretien avec locataires de chasse

Samedi 15 décembre

Rendez-vous avec locataires de chasses

Vendredi 21 décembre
Noël du personnel de la FDC

Mercredi 2 janvier
Réunion avec le SDAU du Conseil Général

Vendredi 4 janvier
Réunion avec Rameau d'Argent

Mardi 8 janvier
Réunion Infos Chasse

Mercredi 9 janvier
Réunion avec FDSEA Jachères

Vendredi 11 janvier
Conseil Général Gestion des espaces Niederbronn

Jeu di 24 janvier
Réunion M. Dietrich A. architecte

Roumanie 2008

chasse au brocard

- affût & approche
- du 15/05 au 15/09
- forfait 3 jours
- 2 brocards 300 gr

1200 €
ALL INCLUSIVE



DIMA

Tél. 0 877 900 975 • www.dima-chasse.fr

**En février,
pensez « Petit gibier » !**



Certes le mercure peut encore descendre bien bas en cette fin d'hiver, mais la durée du jour est là pour rappeler à tous les êtres vivants que le printemps est sur le pas de la porte. C'est le bon moment pour ne pas relâcher vos efforts en faveur de la petite faune de plaine, en lui apportant la nourriture nécessaire pour tenir jusqu'aux beaux jours et

surtout pour lui assurer un meilleur taux de survie et de fertilité.

L'idéal est bien entendu de disposer d'un bon réseau d'abris naturels, capables de fournir le gîte et le couvert, mais soyons lucides ces endroits sont malheureusement trop rares dans nos étendues de maïs. Aussi, la mise en place d'agrains est un palliatif fort intéressant pour

tous ceux qui veulent offrir un maximum de chances à leurs faisans et perdrix.

Nous vous présentons, ci-dessus, un modèle développé par la commission « Petit gibier », qui présente de multiples avantages. En raison de sa taille, il peut accueillir un agrainoir, un point d'eau, du sable et même un tas de fumier dans lequel les poussins trouveront les protéines nécessaires à leur croissance.

Si vous désirez installer un tel abri sur votre chasse, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les plans et pour venir le découvrir en grande nature. Si de nombreux chasseurs devaient s'intéresser à la question, il est envisageable de faire appel à un Centre d'Adaptation par le Travail afin de faire produire l'abri en grande quantité et à prix réduit.

Fernand GRASSER

Président de la commission « Petit gibier »

Tél: 06 12 91 83 04

L'Association Bas-Rhinoise du Petit Gibier

Convie tous les chasseurs et personnes
intéressés par la préservation
de l'environnement le

**Vendredi 15 février 2008
à 19h30**

Restaurant Au bœuf à Schwindratzheim

Pour une réunion d'information sur les nouvelles fonctions de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Monsieur François Wecker, Chef du service de la garderie départementale, animera la soirée et vous pourrez en profiter pour lui poser toutes les questions relatives au droit de la chasse et de la police de l'environnement.



Rappel

L'opération de récolte des douilles se poursuit, n'hésitez donc pas à les déposer auprès de la fédération des chasseurs ou à contacter



Fernand Grasser (06 12 91 83 04) afin de convenir d'un rendez-vous pour les récupérer. Merci à tous les chasseurs de grand gibier qui depuis le début de saison ont soutenu cette collecte et qui par leur geste se montrent solidaires du petit gibier.

NOUVEAU

DOGS TRIBU

Vente d'alimentation pour chiens

pour votre compagnon, une gamme exclusive de produits de qualité, adaptée à tous les budgets.

LIVRAISON A DOMICILE

9 rue Eisenbruch 67590 SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

Tél. 03 88 72 36 05 - Tél. 06 15 75 62 81

dogtribu@estvideo.fr

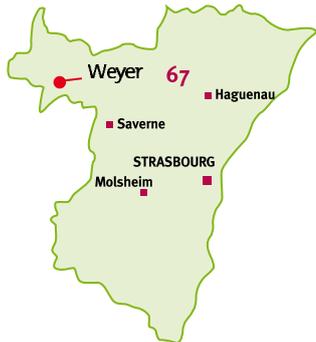


Le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes, est une association créée en 1990 à l'initiative des chasseurs du Bas-Rhin. Son objectif est d'effectuer des opérations foncières (acquisitions, locations de terrains), pour maintenir ou recréer des espaces refuges bénéficiant à la faune sauvage. Le financement de ces opérations est assuré par une contribution de solidarité versée par les locataires de chasse, mais aussi par des dons.

Achats sur Weyer

Les parcelles du lieu-dit Neustueck Section 16 Parcelles 207-209-210 d'un total de 161,88 ares ont été acquises le 20 août 2007.

Localisation et intérêt du site



Localisé sur un secteur de prairies et de quelques cultures le site permet le refuge de la faune sauvage de ce secteur. La couverture végétale était principalement composée d'un peuplement d'épicéas plantés il y a une quarantaine d'années et déjà attaqués par les insectes par endroits. La couverture herbacée du sol y était presque totalement absente sauf sur le haut où les épicéas ont été systématiquement coupés dès lors qu'ils dépérissaient.

Itinéraire technique mis en place:

Objectif du projet

L'objectif pour cette parcelle est d'améliorer son attractivité pour l'ensemble de la faune sauvage de ce secteur en :

- rétablissant une couverture végétale plus dense avec plusieurs strates
- variant et en adaptant la végétation aux conditions locales
- fournissant une nourriture plus variée à la faune sauvage
- maintenant son intérêt de refuge dans un contexte agricole

Descriptif du projet:

Le projet porte sur la totalité de la surface de 161,88 ares et vise à exploiter les épicéas arrivés en fin de vie pour permettre la régénération naturelle. Afin de limiter l'impact de l'intervention il est nécessaire de vérifier si la colonisation par la végétation naturelle est possible rapidement et qu'il reste encore à proximité des zones refuges qui pourront abriter la faune sauvage en attendant son évolution. Pour la première condition quelques arbres d'essences

locales sont présents sur la parcelle (frênes, chênes,...) et seront maintenus afin qu'ils réensemencent le site ce qui permet de couvrir la parcelle rapidement. Un boisement similaire existe à proximité d'une surface comparable donc la seconde condition de refuge est remplie. De plus seul les arbres utilisables seront exploités et on maintiendra de façon provisoire le rideau de haie d'épicéas qui borde le nord de la parcelle.

Etapes du projet:

- Dans un premier temps, l'exploitation vient d'avoir lieu, les arbres semenciers et la bordure d'épicéas au nord maintenue.
- Dans un second temps, il convient d'en observer l'évolution
- Dans un troisième temps, nous pourrons évaluer l'intérêt du couvert retrouvé et élaborer de nouvelles interventions si nécessaires.



Avant



Après

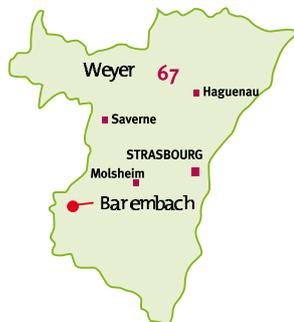


Propositions d'achats sur Barembach

Un ensemble de parcelles au lieu-dit La Côte des Vignes nous est aujourd'hui proposé à l'achat dans le cadre d'une réorganisation foncière du ban communal. La proposition d'intégrer le FARB au projet émane de la commune et de son locataire de chasse et nous les en remercions.



Localisation et intérêt du site



Localisé sur les hauteurs du ban communal de Barembach sur d'anciens vergers et vignes totalement recouverts majoritairement par des noisetiers voire quelques plantations

d'épicéas, le site présente l'intérêt d'avoir une faible pente formant un plateau et se prête idéalement pour l'implantation d'une prairie à grand gibier dans un milieu aujourd'hui totalement boisé. Dès la finalisation de l'acquisition dans ce secteur, le lancement de la coupe des noisetiers et un broyage pourra avoir lieu afin de nous permettre d'implanter un couvert intermédiaire et ainsi restaurer la couverture herbacée qui nous intéresse. Par la suite, il n'est pas exclu d'implanter quelques fruitiers hautes-tiges afin d'en améliorer l'attractivité qui ne pourra se réaliser qu'à partir du moment où les rejets des ligneux coupés seront maîtrisés.



Le F.A.R.B. gère actuellement 215 hectares sur l'ensemble du département. Si vous connaissez des parcelles intéressantes, contactez: Nicolas Braconnier au 06 80 74 71 61.

Examen du permis de chasser: quoi de neuf?

Depuis la nouvelle loi de juillet 2000, le permis de chasser ne peut être obtenu sans avoir préalablement participé aux formations théoriques et pratiques. Jusqu'alors la participation aux formations théoriques était facultative et la formation pratique se résumait à une demi-journée de présence obligatoire (200 candidats à la formation pratique par jour).

Désormais les fédérations départementales des chasseurs sont chargées d'assurer les formations des candidats et les sujets abordés sont déterminés par directive ministérielle. Si la formation théorique est assurée par les techniciens de la fédération, la formation pratique se passe sur le parcours du permis de chasser et nécessite beaucoup de temps (3 heures pour un groupe de 4 à 5 candidats).

OBJECTIFS

DE LA FORMATION PRATIQUE

Le candidat est formé à la manipulation correcte d'un fusil de chasse et d'une carabine, mais il doit aussi apprendre à déterminer l'angle de sécurité en battue.

CONTRAINTES

DE LA FORMATION PRATIQUE

Au programme : Parcours dit « fictif » avec un fusil de chasse : Il est demandé au candidat utilisant des douilles amorce (douille de fusil de chasse sans poudre et plomb), de manipuler correctement un fusil sans menacer sa santé ou celle d'une autre personne et en évitant de tirer en direction d'une maison, d'une silhouette ou d'une haie, le gibier volant étant remplacé par des plateaux de tir noirs en argile. A chaque atelier les plateaux peuvent voler en diverses directions, pour certaines le tir étant dangereux tandis que pour d'autres il est autorisé. Si le candidat tire dans la direction dangereuse, il est éliminé. Parcours de tir réel au fusil sur plateaux : Le candidat doit bien épauler et tirer avec une munition de chasse réelle.

Deux types de plateaux sont envoyés - rouges pour les espèces protégées, noirs pour les espèces chassables - et une silhouette humaine mobile peut apparaître suivant la trajectoire choisie par le programme intégré au lanceur. Parcours de tir réel à la carabine sur sanglier courant : Le candidat doit savoir charger et décharger correctement une carabine avec des munitions fictives, après avoir déterminé l'angle de sécurité par rapport à son voisin de battue.

Deux cartouches à balles plastiques lui sont alors remises et toute manipulation dangereuse de l'arme sera éliminatoire. La formation des candidats est assurée par la fédération des chasseurs, mais l'examen se passe sous le contrôle d'un inspecteur de l'O.N.C.F.S. Un parcours d'examen tel qu'il est imposé par les textes, ne peut se réaliser dans les stands de tir du département. En effet, il ne s'agit pas d'une épreuve de tir mais de l'observation du comportement du

candidat lors d'une succession de difficultés, le parcours demandant un minimum d'espace (4 Ha) et un sanglier courant de 42 mètres. Depuis le début de l'année le site de Singrist n'est plus opérationnel et le nouveau site ne l'est pas encore, la formation pratique des candidats rencontrera donc quelques retards, la première session pratique devrait avoir lieu en juillet 2008. La formation théorique sera néanmoins organisée normalement.

Les candidats souhaitant passer le permis de chasse pour le 15 mai (ouverture du brocard) sont priés de se manifester auprès du service technique de la Fédération du Bas-Rhin qui organisera alors une session pratique à Cernay dans le Haut-Rhin.

Si vous connaissez des candidats potentiels à l'examen du permis de chasser, merci de nous contacter au plus vite afin de cerner leurs attentes (examen complet, chasse accompagnée, examen théorique) et leurs disponibilités (été et/ou automne). Nous vous rappelons qu'Infos' Chasse 67 est expédié aux détenteurs du permis de chasser, les futurs chasseurs ne disposent donc pas de ce support d'information.

Patrick Jung

Responsable technique F.D.C. 67

LA CHASSE ACCOMPAGNEE



L'article L.423-2 du code de l'environnement, prévoit que toute personne de plus de 15 ans peut bénéficier d'une autorisation de « chasse accompagnée », délivrée par l'autorité administrative gratuitement et pour une période d'un an non-

renouvelable. Les personnes intéressées doivent être accompagnées d'un parrain lors des sorties de chasse, n'utiliser qu'un fusil pour deux et doivent avoir suivi préalablement une formation dispensée par la fédération départementale des chasseurs. Un chasseur accompagné peut avoir plusieurs parrains de chasse et il pourra chasser dans les mêmes conditions de validité que le permis de chacun des accompagnateurs. Les bénéficiaires de l'autorisation de chasse accompagnée peuvent, durant leur année de parrainage, passer les épreuves théoriques et pratiques du permis de chasser.



Haguenu Chasse Tir
 1, Place Barberousse
 67500 HAGUENAU
 Tél. : 03 88 90 37 67
 Fax : 03 88 90 40 28
haguenauchassetir@wanadoo.fr

Eric BASTIAN
Armurier professionnel

Pensez à faire réviser vos armes après la fermeture !



Direction régionale et départementale de
l'agriculture et de la forêt
ALSACE-BAS-RHIN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU BAS-RHIN

ARRETE PREFECTORAL

**relatif à la sécurité publique à l'occasion des actions de chasse et
aux prescriptions techniques applicables pour l'exercice de
la chasse et la destruction des animaux classés nuisibles.**

DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE PUBLIQUE

Article 1:

L'exercice de la chasse et la destruction des animaux classés nuisibles doivent être pratiquées conformément aux lois et règlements en vigueur et notamment aux prescriptions définies par :

Le code de l'environnement,
Le cahier des charges type pour la période de chasse 2006-2015,
Le règlement des adjudications de chasse en forêt domaniales 2004-2016,
Le schéma départemental de gestion cynégétique 2006-2012,
l'arrêté ministériel du 1er août 1986 modifié, relatif à divers procédés de chasse, de destruction des animaux nuisibles et à la reprise du gibier vivant dans un but de repeuplement,
les dispositions du présent arrêté.

Article 2:

Il est interdit dans le département du Bas-Rhin pour la chasse du gibier et pour la destruction des animaux classés nuisibles :

de faire usage d'armes à feu sur les routes et chemins publics ainsi que sur les voies ferrées ou dans les emprises ou enclos dépendant de la SNCF,
de tirer en direction et au-dessus des habitations, des routes, chemins publics, voies ferrées et des emprises de la SNCF, lorsque celles-ci sont situées à portée de fusils ou de carabines,
de tirer en direction ou au-dessus des lignes de transport électrique ou téléphonique ou de leurs supports,
de tirer en direction des personnes placées à portée de fusils ou de carabines,
de tirer en direction des stades, lieux de réunions publiques en général, habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), bâtiments et constructions dépendant des aéroports lorsqu' ils sont situés à portée de fusils ou de carabines.

Article 3:

Pour chaque battue au grand gibier, le détenteur du droit de chasse mettra en place une signalisation réglementaire à l'aide de panneaux triangulaires rouges sur fond orange de type AK 14 du code de la route portant l'inscription « CHASSE EN COURS » posés à une distance suffisante des points d'accès à la zone de chasse (chemins, routes mêmes fermées à la circulation publique, pistes, sentiers et itinéraires balisés etc.) Ces panneaux sont retirés à la fin de la chasse.

Article 4:

Le détenteur du droit de chasse doit faire connaître, à la commune pour les chasses communales et réservées, à l'Office National des Forêts pour les lots de chasses domaniales, au plus tard pour **le 1^{er} septembre de chaque année**, le calendrier des battues. Tout changement à ce calendrier ou toute battue supplémentaire doivent être signalés au plus tard une semaine à l'avance à ces instances. En l'absence de réponse de ces organismes, l'accord est réputé acquis. Pour les lots de chasse intercommunaux, le calendrier doit être fourni à chacune des communes concernées. Les battues aux sangliers, concernant des parcelles de maïs, devront être signalées à la commune au plus tard la veille de l'action de chasse.

Article 5:

Avant chaque chasse collective, le détenteur du droit de chasse ou son délégué, diffusera et rappellera les consignes de sécurité à l'ensemble des participants. Les recommandations minimales à diffuser et à rappeler sont celles relatives aux signaux de début et de fin de traque, à l'utilisation de l'arme à feu, à sa manipulation, au tir, à l'angle de tir (30 degrés), à la distance maximale de tir, à la prise de poste et à son occupation jusqu'au signal de la fin de battue, à l'identification formelle du gibier avant chaque tir.

Article 6:

A l'occasion des actions de chasse collectives, le détenteur du droit de chasse doit prendre toutes les précautions propres à éviter les accidents tant à l'égard des chasseurs et rabatteurs qu'à l'égard des personnes travaillant en forêt ou du public. A cet effet, le port de vêtements ou de baudriers de couleur rouge/orange ou jaune est obligatoire pour les chasseurs postés, traqueurs ou conducteurs de chiens. Le bandeau apposé au chapeau du chasseur n'est pas considéré comme étant un vêtement.

Article 7:

Lors des battues au grand gibier, Il est interdit aux traqueurs ou conducteurs de chiens de porter une arme de chasse dans l'enceinte de la traque. Toutefois, le responsable des traqueurs (chef de traque) est autorisé à porter une arme de chasse pour achever un animal mortellement blessé et se trouvant au ferme dans l'enceinte de la traque. Cette arme devra obligatoirement être déchargée durant l'action de chasse.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES**Article 8:**

Il est interdit dans le département du Bas-Rhin pour la chasse du gibier et pour la destruction des animaux classés nuisibles :

de construire des installations fixes telles que miradors, échelles, agrainoirs, construites avec des matériaux en dur ou d'une façon qui dépare leur environnement,
de lâcher des espèces classées nuisibles, sauf autorisation individuelle délivrée par le préfet conformément aux prescriptions de l'article R 427-26 du Code de l'Environnement
de tirer des canards sauvages à l'aide d'appelants.
d'utiliser la carabine vingt-deux (22) long rifle et toute autre arme à percussion annulaire sauf pour la destruction des animaux classés «nuisibles» à l'exclusion du sanglier et uniquement par les agents commissionnés et assermentés chargés de la police de la chasse, les gardes-chasse particuliers assermentés et les piégeurs agréés par le Préfet dans l'exercice de leurs fonctions,
de construire, d'aménager ou d'utiliser des postes d'affûts à moins de cent (100) mètres d'une route, de la limite du lot de chasse ou de la réserve, sauf accord écrit du titulaire du droit de chasse voisin. A la fin du bail, les équipements réalisés devront être enlevés dans un délai d'un mois. A défaut d'enlèvement par le détenteur du droit de chasse sortant ou de reprise attestée par le nouveau locataire, le propriétaire a la possibilité de les faire enlever aux frais du locataire sortant, de tirer en battue des cerfs, daims et chevreuils des deux sexes avant le deuxième samedi d'octobre,

Article 9:

Les chasseurs sont tenus de laisser libre accès aux miradors ouverts ou fermés ou aux postes d'affûts, de jour comme de nuit, aux agents commissionnés et assermentés chargés de la police de la chasse.

Article 10:

Le détenteur du droit de chasse adressera chaque année **pour le 31 mars** le tableau de chasse de la campagne écoulée à la Fédération Départementale des Chasseurs, à la Commune ainsi qu'à l'Office National des Forêts pour les lots soumis au régime forestier, à l'aide de l'imprimé fourni à cet effet par la fédération des chasseurs. Pour les espèces soumises au plan de chasse, le titulaire du droit de chasse restituera les bracelets non utilisés, c'est-à-dire ouverts, à ce même organisme, conformément aux dispositions réglementaires relatives au plan de chasse légal.

STRASBOURG, le 11 JUN 2007

Le Secrétaire Général Chargé de
l'Administration de l'Etat dans le
Département,

Raphaël LE MÉHAUTÉ

Bon à savoir

L'article 9 étant sujet à discussions, Bruno Cinotti (D.D.A.F.) nous confirme bien qu'il est parfaitement légal de poser un cadenas rendant impossible l'accès à un mirador ou à une échelle, à partir du moment où ces endroits ne sont pas occupés.



Un service GRATUIT pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez nous vos annonces (maximum 4 lignes), en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail : beatrice.roecker@voila.fr

ARMES

- Superbe et rare: Mannlicher-Schoenauer 8 x 68S + montage + Diavari 1,5-6x: 2300€. Pour tireur FRF1, 300 savage 5° catégorie, canon lourd, bipied équipé TASC0 6-24x44: 2200€. Etat neuf. Tél. 03 88 82 76 18 ou 06 80 14 75 05. E-mail: pidolle@wanadoo.fr
- Achète BLASER MIXTE 97 - 8x57 ou 7x65 12/70 ou autre avec lunette. Tél. 03 88 72 97 32.
- Excellente occasions, comme neuves: vend express justaposé Heym 8x57 + lunette Blaser K77 6x62 + lunette juxtap. Boucher cal 20/20/70 Luxe. Prix à débattre. Tél. 06 71 70 76 95.
- Vends automatique PERFEX 3 coups 12/70 Bon état. 350€. Tél. 03 88 72 97 32.

- Vends mixte RIZZINI Luxe cal. 8x57irs/12 /70 + montage eaw + lunette Zeiss zm, 1,5-6x42 (rét.4) Etat irréprochable. Prix 2700€. Tél. 06 21 53 70 75.
- Vends 3 fusils de chasse superposés: 1°) Browning 325 cal. 12. 800€, 2°) Winchester Sporter 101, 4 mobilchokes, cal 12, belle gravure canards/crosse 650€ 3°) Sportarmi Gardonne WT cal 12 - 450€ + 1000 cartouches cal. 12. Prix à débattre. Tél. 06 03 93 58 03.
- Vends carabine Stutzen Condor cal. 7x64 avec lunette Zeiss 1.5-6x42 avec montage à crochets 1400€. Tél. 03.88.28.07.97 après 19 h.
- Vends fusil FOREST cal. 12/70 + acces. et cart. 400€. Carabine Remington model. 7400 cal. 280 + acces. et munitions 800€. Tél. 03 88 19 67 43 - 08 75 86 28 35

CHASSE OFFRE

- Cherche partenaire sérieux pour chasse plaine et forêt (67440 Thal-Marmoutier). Surface 357 ha dont 123 ha boisés. Sanglier, chevreuil et gibier rouge. Prix environ 2500/an. Tél. bureau 03 88 91 10 15 - Portable 06 82 20 85 69.
- Part de chasse: battue, miradors, chevreuils, sangliers, cerfs. Ethique exigée. Lot 800 ha près Sélestat. Tél. 06 82 01 51 61.
- Chasse 1600 ha, Vallée de Munster, cherche partenaires pour compléter équipe. 92 bracelets: cervidés, chamois, chevreuils et riche en sangliers. Prix élevé justifié. Tél. rdv 06 18 58 86 83.

CHASSE DEMANDE

- Cherche part de chasse de plaine. Environs de Strasbourg (50 km) 1500€ la part. Tél. 03 88 64 01 83.
- Jeune chasseur cherche part de chasse au sein d'une équipe conviviale dans la région de la Vallée de la Bruche et environs. Tél. 06 13 67 75 13 ou 09 52 49 52 12.

CHIENS

- Mâle de 4 ans, Petit Munsterlander, cherche à faire saillies. Récompenses obtenues: CACS, CACI et BICP. Chasse le petit et le grand gibier. Parents très bonnes origines, champions beauté et travail. Renseignement 03 88 89 51 17 après 19 h.
- Vend 8 chiots Epagneul Bleu de Picardie vaccinés, puce, lof, femelle 2 emd 390, excellent chien de compagnie et de chasse (arrêt, rapporteur) 450€. Tél: 06 50 03 67 55.

VEHICULES

- Vends quad Honda 500 cm3 Rubicon utilitaire non homologué 4 x 4 vert modèle 2002 idéal pour chasse, randonnée, travaux divers forêt et campagne. Révisé, parfait état, 4 pneus neufs, attache remorque, portes bagages. 4300€. Tél. 06 83 32 20 22.
- Vends siège-banquette arrière pour Toyota Landcruiser 1997, jamais servie, avec ceintures de sécurité, vis de fixation. 300€ prix à débattre. Tél. 03 88 09 26 83.

HEBERGEMENT

- Chasseuse loue gîte et chambre d'hôtes tout confort, calme à Marlenheim. Tél. 06 72 35 83 11.

EMPLOI

- Garde-chasse grand gibier, conducteur UNUCR, cherche place à temps partiel secteur Vallée de la Bruche-Champ du Feu- Hohwald. Tél. 03 88 38 20 71 - 06 86 34 81 79.

DIVERS

- Vends 4 pneus neufs pour 4x4, marque Treiber. Dimensions 265.70.16. Structure tout terrain. 480€. Tél. 03 88 28 07 97 après 19 h.
- Vends chambre froide 4x3x2.25, excellent état, à démonter. 1000€ à débattre. Tél. 06 03 93 58 03.

CATALOGUE GRATUIT

Le catalogue général Frankonia est désormais offert sur simple demande. 400 pages couleur, magnifiquement illustrées et exclusivement consacrées à la pratique de la chasse et du tir. A découper ou recopier. Je désire recevoir votre catalogue général.

Nom _____ Prénom _____
 N° _____ Rue _____
 Code postal _____ Ville _____
 A retourner à FRANKONIA - 18, rue du Château - 68190 Ensishheim

Frankonia
 Depuis 1908

Magasin d'Ensishheim
 18, rue du Château
 68190 Ensishheim
 Tél : 03.89.81.02.08
 Fax : 03.89.83.25.59

Magasin de Vendenheim
 4, rue Transversale C
 67550 Vendenheim
 Tél : 03.90.20.34.50
 Fax : 03.90.20.34.59

Traitement et conservation
de tous gibiers
et viandes animales

ANIMKAP

le respect de l'art de chasser

Armoires réfrigérées
et ventilées

Larg. 0,52 à 0,77 m
Prof. 0,50 à 0,74 m
Haut. 1,52 à 2,06 m



Sera Présent au :

**Country Show
Porte de Versailles**
du 29 Février au 3 Mars 2008

**Salon de la Chasse
de Rambouillet**
du 28 au 31 Mars 2008

Chambres froides

Larg. 0,90 à 2,40 m
Prof. 0,90 à 2,45 m
Haut. 1,90 m

Machines à emballer
sous vide



www.la-va.fr

Couperets



NIMKA / ANIMKAP

13 rue Cugnot - F-57200 Sarreguemines - Tél. 03 87 98 84 54 - Fax 03 87 98 51 55 - www.animkap.fr - info@animkap.fr

Plus de 30 années d'expérience au service des Chasseurs de Grand Gibier et de l'aménagement des territoires

OPTI 6

180 €

Agrainoir automatique fixe avec pile alcaline.
Dispersion de 10 à 20 mètres de diamètre.



ECO 6

100 €

Agrainoir auto-
matique fixe.
Dispersion
5 à 10 mètres.
2 distributions
par jour.

pile év non-fournie



APV

630 €

Agrainoir
en ligne autoporté
Projection de
5 à 30 mètres,
orientable sur
180°. Appareil conçu
pour être adapté sur
l'emplacement de
l'attelage.
Meilleur rapport qualité
prix (garantie 3 ans)



VB 500 - 12 V

365 €

PROGRAMMATEUR VB 500 SEUL 165 €

Agrainoir VB Moteur surpuissant 140 watts.
Dispersion de 30 à 50 mètres de diamètre.
1250 m² environ. Garantie 3 ans.

Programmeur transparent étanche.
1 à 25 programmations par jour.



APC 01

80 €

Agrainoir semi-automatique
par contact.
Le mécanisme est à adapter
sur n'importe quel bidon,
de préférence fixe.
Container non fourni.



PORTE GIBIER

150 €

Conçu pour être
positionné sur un
emplacement de
crochet d'attelage.
Fixation sur
support APV (75 €)



Documentation gratuite sur l'ensemble
de notre gamme sur simple demande

Z.A. du Bigot - 45120 CORQUILLEROY (France)

Tél. : 02 38 98 73 23 - Fax : 02 38 93 14 42

E-mail : vitex45@wanadoo.fr - www.vitex-chasse.com

Spécial SOLDES



**TOUS LES VÊTEMENTS
A PARTIR DE -50 %**



**BOTTES, CHAUSSURES
A PARTIR DE -40 %**



**NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES
SUR LES ARMES**



**JUSQU'À -20 %
SUR TOUTE L'OPTIQUE**



**NOS OFFRES SUR
LES ACCESSOIRES DE CHASSE**



JUSQU'À -40 % SUR LA DECO

NOUVEAU MAGASIN :

Derrière Darty, rue du Prayon - ZAC Augny 2000 à AUGNY (57685)

Autoroute A 31, sortie 30, à 7 km au sud de Metz

Renseignements au 0826 620 666 - www.kettner.fr

Horaires d'ouverture : le lundi après-midi de 14 h à 19 h ;

du mardi au jeudi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ; les vendredis et samedis : de 9 h 30 à 19 h 00.



CHASSE ET CAMPAGNE